

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



ÉTAPE 6

10/07

201 KM

BAYEUX > VIRE NORMANDIE

Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Juillet 2025



DÉCÈS de Solange GALLIER



Solange Gallier, âgée de 94 ans est décédée le 12 juin, elle a été co-fondatrice avec son mari de l'antenne ADMR en 1965 à St Clair de Halouze . Antenne qui s'est élargie progressivement aux communes de St Bômer les Forges, de Champsecret puis de Lonlay l'Abbaye. Solange a partagé 57 ans de sa vie avec notre association (salariée, puis bénévole "responsable du personnel", administratrice).

Nous n'oublierons pas Solange et présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Les membres de l'ADMR

Mot du Maire – Juillet 2025

Chers Bohamadiennes et Bohamadiens,

Ce mois de juillet marque le début de la période estivale, mais également celle des examens pour nos étudiants. Nous leur adressons tous nos encouragements, avec l'espoir de belles réussites qui rendront fiers leurs parents.

La chaleur s'est installée tôt cette année, et il est probable que des restrictions d'arrosage soient mises en place dans les semaines à venir.

Notre fête communale a rencontré un franc succès. Le soleil était au rendez-vous, ce qui nous a bien changés des années précédentes ! Merci à tous les organisateurs pour leur engagement et leur énergie.

Le recensement de la population a eu lieu cette année. Je remercie chacun d'avoir accueilli nos deux agents avec bienveillance. Les premiers résultats indiquent une population stable au sein de notre commune.

Par ailleurs, l'adressage est désormais finalisé : tous les numéros ont été distribués et les panneaux des chemins installés.

Travaux réalisés ou en cours

Plusieurs chantiers ont été menés ou sont en cours de finalisation, avec une livraison prévue d'ici la fin de l'année :

- **Rue des Écoles** : réfection de la voirie, création de trottoirs et de passages piétons pour sécuriser l'accès au cimetière et aux écoles. Un ralentisseur a également été installé.
- **Parking du cimetière** : aménagement terminé, ainsi que la construction d'un abri.
- **Logements impasse du Verger** : rénovation en cours.
- **Toiture du bâtiment CCAS** : une réfection complète est prévue.
- **Appartement au-dessus du restaurant** : travaux à venir.
- **Frise de l'appartement au-dessus de l'épicerie**, à l'angle de la rue de la Mairie : restauration programmée.

Cabinet médical : reprise de la toiture et entretien général des bâtiments communaux.

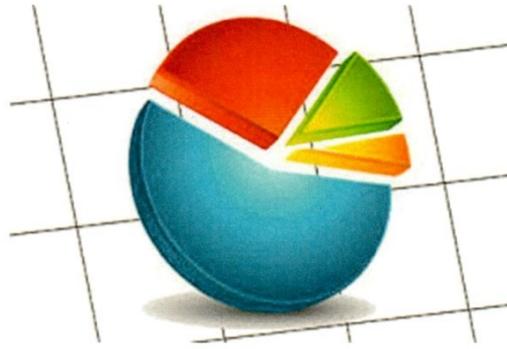
Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement nos **artisans, commerçants, agriculteurs et associations**, qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble nos projets .

Lerallu Didier

Maire



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Principales dépenses de fonctionnement	Montants
Charges à caractère général Fournitures eau et électricité –fuel-assurances-maintenance-frais d'affranchissement et télécommunication- taxes foncières-entretien et réparation des terrains, des bâtiments, des voies et réseaux...	179 180
Charges de personnel	133 378
Indemnités Maire et adjoints	42 768
Emprunts (intérêts)	3 916
Subventions aux associations	9 595

Principales recettes de fonctionnement	Montants
Impôts locaux	295 976
Dotations de l'Etat	223 695
Taxe sur les pylônes électriques	39 962
Revenu des propriétés (salle des fêtes, appartements, commerces)	69 086
Remboursements divers (chauffage et ordures ménagères (locataires), mise à disposition du cabinet médical...)	5 181

BUDGET PRIMITIF 2025- LES INVESTISSEMENTS

En début d'année la commune a financé :

- ❖ La réfection annuelle de la voirie. Les chemins suivants ont été réalisés :
VC n°2 (face au cimetière), Route de Tinchebray (busage), Route de Banvou, VC n°205 (entre RD n°962 et La Haute Auvraire », réparation enduit dans le bourg, CR n°70 « La Queutière », CR n°98 « La Burlière ».
- ❖ L'extension de la salle des fêtes,
- ❖ Une partie de l'aménagement du parking et de l'accessibilité du cimetière,
- ❖ Le renouvellement des luminaires « aux Forges » et « route de St Clair ».
- ❖ Une partie de la rénovation de l'appartement sis 4, impasse du Verger,
- ❖ La construction d'une halle au cimetière,
- ❖ Le renouvellement de 2 horloges d'éclairage public au Lotissement « La Guinguette » et « aux Forges ».



Le Conseil Municipal a prévu :

- La pose de sept cavurnes au cimetière,
- Le géoréférencement du réseau d'éclairage public,
- La réfection de la toiture du cabinet médical,
- La rénovation de l'appartement au dessus du bar-restaurant,
- La réfection de la toiture du bâtiment sis 4 et 5 impasse du Verger,
- La rénovation d'un appartement 5, impasse du Verger (étage),
- Le renouvellement des lampadaires du bourg.

Subventions 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité, les subventions suivantes :

Section locale des anciens combattants	300€
Club des loisirs et de l'amitié	150€
SBS KARATÉ TAÏ-CHI	779€
Mme GUERIN Béatrice avait quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Gymnastique volontaire	684€
Mme GUERIN Béatrice avait quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Comité des fêtes	3500€
Mme RIFLET et M. LOUVEL avaient quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Bohamadanse	50€
As Les Chemins de Terre	300€
As Demain un Rêve	100€
ADMR de ST BOMER LES FORGES	800€
APE Lonlay-St Bômer	200€
Amicale des Sapeurs-Pompiers de LONLAY	250€
Amicale des Sapeurs-Pompiers de DOMFRONT	250€
As Nationale du Syndrome X fragile	100€
Solidarité Bocage-Flers	100€

Les crédits nécessaires seront votés lors de l'établissement du budget primitif 2025 (article 6748 en fonctionnement-dépenses).

M le Maire précise que l'Entente Sportive Lonlay-St Bômer et l'association « St Bômer d'Hier à Demain » ont décidé de ne pas demander de subvention pour l'année 2025.

Les membres du Conseil Municipal rappellent que les demandes de subventions sont dorénavant acceptées suivant la situation financière de l'association. En effet, certaines associations dégagent un solde très excédentaire

Fin des travaux rue des écoles et d'un parking au cimetière



*Pour la sécurité,
un ralentisseur a été réalisé*

*Des trottoirs et des passages
piétons sécurisés
pour aller au cimetière*



*Places de parking
et accès handicapé du cimetière*



*Un parking de 30 places et un abri
pour les familles*

*Tous ces travaux donnent un nouveau
visage de l'entrée de notre village*



Le Bois des Bébés



Marceau TASSILLY
né le 26 janvier,

Mathéo GAUTIER
né le 19 mars,

Diane GUILLONNEAU-VILAIN
née le 28 juin,

Anna LESELLIER
née le 06 septembre,

Appoline DEMAINÉ
née le 31 octobre,

Elyne ROUCOULE
née le 11 décembre.

Le samedi 29 mars 2025,
la municipalité accueillait les bébés nés en 2024 et leurs parents
pour planter le pommier (reINETTE du Canada) qui évoluera et
grandira, comme eux et avec eux, vers de belles histoires.



Repas des Aînés

La municipalité et l'association Familles Rurales recevaient ce dimanche 30 mars 2025, nos aînés pour un moment convivial et chaleureux, autour d'un repas préparé par Jessy, notre restaurateur. Nous avons l'honneur d'avoir Monsieur Bernard LELARGE, doyen de notre commune qui aura 103 ans et Madame BRIERE Madeleine qui aura 95 ans, tous les deux en octobre prochain.



Végétation et mauvaises herbes

Les mauvaises herbes arrivent !!!



La météo influe beaucoup sur la pousse des herbes sauvages. À Saint-Bômer comme ailleurs, les habitants ne sont pas habitués à voir la végétation coloniser les rues. Pour certains, les présences d'herbes sauvages dans leur environnement quotidien est synonyme de manque d'entretien, de saleté, voire d'insécurité

La municipalité agit de son côté, la population a également un rôle essentiel à jouer

Si la commune doit entretenir l'espace public, l'entretien des pieds de murs et bas de portes incombe aux propriétaires/locataires. La propreté de la commune est donc une affaire collective !

Chacun est invité à faire preuve de civisme en ramassant ses déchets, en nettoyant devant chez soi et en désherbant à minima.

Il est possible d'éradiquer cette végétation avec de l'eau bouillante, du sel, du vinaigre blanc mélangé avec de l'eau, du bicarbonate de soude, de la farine de maïs, de la couverture végétale, de l'ombre....



Il est joli le coquelicot !!!

Tour de France cycliste

Étape 06 2025 – Bayeux – Vire Normandie

Jeudi 10 Juillet 2025



Présentation de l'étape

La 6^e étape du Tour de France 2025, prévue le **jeudi 10 juillet**, reliera **Bayeux à Vire Normandie** sur une distance de **201 km**. Classée comme une étape vallonnée, elle serpente au cœur de la Normandie, entre bocages, vallons et efforts explosifs.

Parcours et profil

Le départ sera donné à Bayeux, célèbre pour sa tapisserie. Le peloton empruntera un tracé sinueux à travers les paysages typiques du Calvados et de l'Orne, avec de nombreuses petites côtes.

Le final s'annonce sélectif avec une succession de montées qui favoriseront les baroudeurs et puncheurs. L'arrivée à Vire, en faux plat montant, pourrait faire la différence.

Enjeux sportifs

Cette étape est idéale pour une échappée victorieuse ou pour un puncheur audacieux. Le terrain vallonné peut piéger des sprinteurs et provoquer des écarts, surtout si le rythme est élevé dès le départ. Les favoris devront rester attentifs dans les derniers kilomètres.

Villes hôtes

Bayeux : Ville historique du Calvados, connue dans le monde entier pour sa tapisserie médiévale retraçant la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

Vire Normandie : Située dans le Bocage virois, Vire est une ville dynamique au relief marqué, idéale pour une arrivée exigeante. Elle a déjà accueilli le Tour à plusieurs reprises.

Informations pratiques

Date : Jeudi 10 juillet 2025

Distance : 201 km

Type : Accidentée

Départ : Bayeux

Arrivée : Vire Normandie



- **Départ** : Bayeux
- Les Monts d'Aunay - Mont Pinçon - 5,6 km à 3,7%
- La Batonnière - Côte de la Batonnière - 4,1 km à 4,2%
- Flers
- Lonlay-l'Abbaye - Côte du Tertre Bizet - 3,9 km à 3,6%
- Mortain-Bocage - Côte de Mortain - 2,5 km à 6,1%
- Juvigny les Vallées - Côte de Juvigny-le-Tertre - 1,9 km à 7,3%
- Saint-Michel-de-Montjoie - Côte de Saint-Michel-de-Montjoie - 4,4 km à 3,6%
- Vire Normandie - Côte de Vaudry - 1,1 km à 7,5%
- **Arrivée** : Vire Normandie - 0,7 km à 9,3%

Le Tour de France passe chez nous au lieu-dit suivant sur la départementale D217
entre St Clair de Halouze et Lonlay L ' Abbaye

- Carrefour Saint-Bômer-les-Forges 97.48 km
- Carrefour La Maillardière
- Carrefour Le Four à Chaux Nord à 98.11 km
- La Rousselière à 98.25 km
- Carrefour Laumondière à 98.51 km

à Bicyclette

Le Tour de France à St Bômer



La Caravane publicitaire



Les coureurs



Les spectateurs



NOCES de PLATINE

Le 4 mai, Henri et Madeleine Gripon sont repassés à la Mairie pour célébrer leurs noces de Platine.

En effet, il y a 70 ans le 12 avril 1955, Henri et Madeleine unissaient leur vie.

Henri est né à Lonlay L'Abbaye, le 15 avril 1931, Madeleine était une fille de St Bômer les Forges, née Lemoine, le 25 décembre 1933.

Mariés, ils s'installent comme agriculteurs sur la petite ferme des parents de Madeleine à la Burlière, Il y naît 2 enfants Odile et Alain.

Ensuite, ils partent à l'Ourière-le-Creux sur la ferme où étaient les parents d'Henri. Naissance de Martin qui rejoint la famille.

Nouveau déménagement pour la Faudrie, arrivée de Christelle agrandissant la famille, ils y restent pendant 27 ans. A l'heure de la retraite le couple s'installe dans le lotissement « le Clos des Forges » et ce depuis 32 ans !!!



Henri s'occupe de quelques bêtes sur la ferme de la Burlière. Encore récemment il y allait tous les jours faire son petit tour.

Il a aussi une belle occupation, il devient le bras droit de la Météo Nationale, contrairement à Evelyne Dhélia, il ne passera pas à la télé. Tous les jours, Henri relèvera les données météo, vent, pluie, températures et ce pendant 30 ans.



Didier Lerallu, Maire, et Béatrice Guérin, adjointe, ont rappelé la vie d'Henri et Madeleine et fait lecture de leur acte de mariage célébré il y a 70 ans.

Les membres du conseil présents ont félicité cette famille unie en leur souhaitant beaucoup de bonheur.



Noce D'Or
Christiane et Claude GAHERY
Le 24 mai 2025



Christiane et Claude Gahery se sont retrouvés pour fêter leurs 50 ans de mariage.

Didier Lerallu, maire, a rappelé leur parcours de vie :

Claude est originaire d'Avrilly, il est né en 1951.

Christiane de Lonlay L'Abbaye est née en 1955.

Le 24 mai 1975 à Lonlay L'Abbaye, ils unissent leur vie.

La même année, ils s'installent sur la ferme de la Menulière à St Bômer Les Forges.

Deux enfants naissent Jérôme et Séverine. Ils resteront sur cette ferme jusqu'à leur retraite, puis ils se retireront à la retraite au village des Forges.

Sur leur ferme, ils se définissent comme éleveurs et non agriculteurs, avec un amour pour leurs animaux.

Toujours, ils sont prêts à rendre service à leurs voisins et à tout le monde.

Pendant cette vie professionnelle sur la ferme, de nombreux stagiaires sont venus se perfectionner ! Pour certains, ils ont été intégrés comme des membres de la famille.

Claude a été passionné par son métier, à plusieurs reprises, il a fait partie des examinateurs des diplômes de fin d'année à la maison familiale de Cerisy.

Christiane traversera toute la France pour accompagner leur fille Séverine lors de compétitions de natation.

Au Village des Forges, leur retraite est toujours une vie de partage avec leurs voisins et amis.

Didier Lerallu leur a souhaité un grand bonheur, une longue vie ensemble et toujours ce partage avec les autres...

Commémoration du 08 mai 1945

Ce dimanche 11 mai, le conseil municipal et les anciens combattants se sont retrouvés au pied du monument des morts de toutes les guerres, dans le but de commémorer le 80^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du 8 mai 1945

M. Didier Lerallu, Maire, a lu les messages de Mr Lecornu, ministre des Armées.
Dans ce message, il rappelle dans ces termes le discours du Général De Gaulle le 8 mai :

"Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus !"

Le ministre ajoute :

« C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, et le 8 mai 1945, la France décidait de se choisir un grand destin. »

Ensuite, en l'absence pour cause d'hospitalisation de Mr Marcel Brionne, président des Anciens Combattants, c'est Mr Pierre Villeneuve qui a lu le message du Général Hervé Longuet, Président National de l'UNC.

Ce discours en final rappelle les propos de Winston Churchill, en 1948, trois ans seulement après le 8 mai 1945.

"Ceux qui ne parviennent pas à tirer les leçons de l'histoire sont condamnés à la répéter"

L'assemblée s'est retrouvée à la Nocherie pour le banquet annuel, en ayant une pensée envers Marcel et lui souhaitant un prompt rétablissement.





Réunion communication

Le 02/04/2025, la commission communication avait programmé une réunion avec les associations

L'objet de la réunion était de mettre à jour les différents moyens de communication offerts aux associations.

11 associations étaient présentes,

En préambule, Mr le Maire a donné des précisions sur le nouveau formulaire de demande de subvention mis en place par la préfecture.

Jean-Claude Margerie responsable du site Web a rappelé les points suivants sur le site de la commune.

1. Quelques difficultés de communication, de mise à jour des coordonnées des associations ont existé, entre les comptes rendus d'assemblée générale envoyés à la mairie et le responsable du site Web. Il serait bien que chaque association vérifie si les coordonnées mises en ligne sont correctes et voir s'il faut ajouter d'autres renseignements.
2. Dans les menus du site, il y a la possibilité de faire des annonces pour les manifestations organisées. Il serait souhaitable que les associations communiquent leurs manifestations au secrétariat ainsi que les affiches, les documents d'inscription et les moyens de réservation.
3. En lien avec le site web, l'outil de communication « Localiti » a été présenté, ainsi que la méthode d'installation. Avec cette application installée sur les smartphones, les annonces, alertes, actualités, comptes rendus de réunion sont directement accessibles.
4. Quelques associations ont fait remarquer qu'elles ne reçoivent pas les mails de renseignements, en particulier le mail envoyé par Jean-Claude Margerie concernant cette réunion. Depuis il est apparu que certains mails partent dans les spams. Il va être fait un envoi groupé par la mairie avec demande de réception pour vérifier les bonnes réceptions.
5. Lors de l'envoi de documents à mettre en ligne pour faire une annonce, s'il a été transformé en photo, il ne doit pas comporter de lien vers un site externe.



Quand c'est le cas, le secrétariat est obligé de tout recopier !

Rédaction du bulletin,

Le bulletin est rédigé par le secrétariat de la mairie et par la commission concernée. Une nouvelle secrétaire est en poste, elle va commencer à travailler sur le bulletin de juillet avec de l'aide. Quelques points de communication entre les associations et le secrétariat ont besoin d'être revus.

1. Les documents fournis par les associations posent quelques fois des soucis de mise en page.
2. Les documents fournis sont inutilisables s'ils sont sous la forme PDF. Avec PowerPoint, il y a quelques fois des soucis, il faut alors les recopier manuellement.
3. Afin de faciliter le travail, il y a plusieurs solutions.
 - Si le responsable de l'article utilise Word dans son programme, il y a Publisher, ce programme est utilisé par la mairie pour la rédaction du bulletin, quelques associations l'utilisent.
 - Jean-Claude Margerie va envoyer la page modèle du bulletin à utiliser. Si les personnes ont des difficultés, il pourra les aider..
 - D'autres associations utilisent « Libre office » ou « Open office », quand le document est fait sous « Draw » comme les écoles, il n'y a pas de soucis pour copier et coller !
 - Quand les documents sont en texte « Word ou Libre Office », il n'y a pas trop de soucis pour copier et coller s'il y a plusieurs photos intégrées dans le document.
 - Pour simplifier le travail du secrétariat, l'idéal est d'envoyer le document réalisé et en plus les photos séparément.
 - La question a été posée pour l'envoi de photos groupées. Des soucis se posent si les photos sont trop lourdes. Cela nécessite de faire plusieurs envois. Il y a possibilité de les réduire facilement lorsque « Word » est installé sur le PC. Dans « Word », il y a « Microsoft Office Picture Manager » qui est un outil de gestion de photos. Jean-Claude Margerie a présenté la méthode d'utilisation.
4. Il sera communiqué par la Mairie la date limite d'envoi des documents pour la réalisation du bulletin. Ce sera sans doute le 20 juin, pour un dépôt en imprimerie début juillet.

En janvier 2025, la dernière page est arrivée le 12 janvier, le bulletin était clôturé, il restait juste la page des vœux, qui était réservée.

Il est à noter que lorsqu'il faut ajouter une page, cela nécessite pour l'imprimeur d'en ajouter quatre, cela n'est pas facile si nous ne voulons pas décaler les pages en double. Dans l'idéal, si vous avez une page ou deux qui arriveront un peu tard, ce serait bien de prévenir le secrétariat pour vous mettre des pages en réserve.

Ps : si vous avez besoin d'aide ou de renseignements contacter Jean-Claude Margerie
Port : 0689101703
Email : margeriejc61@gmail.com

Application mobile Localiti



Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !

Commune de Saint-Bômer-les-Forges a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Comment procéder ([voir le tutoriel en images, cliquez ici](#))

- Scannez le QR code ci-contre avec votre téléphone ou rendez-vous directement sur  l'App Store ou  Google Play et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti

- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité "61700" ou "Saint-Bômer-les-Forges"

- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos "favoris ❤️"

Le chant des bestioles



Ils ou elles sont revenus déterminés le 9 janvier et le 5 juin 2025 pour enjoliver le « chant » des bestioles.



Avec ALAIN nous fabriquerons une nouvelle barrière, Gilbert la peindra, les enfants la décoreront avec des bestioles.

Sur cette barrière, je représenterai les 4 saisons. Je voudrais y ajouter 4 palettes de peintures pour y représenter les lutins...





Trois ateliers nature de janvier à juin dans le « chant » des bestioles



26.02.2025

Elle a quel âge Jacqueline ?



Six refuges à insectes à installer fin mars. Ils ne doivent absolument pas être déplacés avant octobre !

07.05.2025



Le plus grand papillon d'Europe
Le grand paon de nuit

Morvan est revenu sensibiliser les enfants au monde des insectes. Toujours aussi passionnant !



Ils ont découvert le croquis naturaliste, couleur dominante, nombre de pattes, 3 parties : tête, thorax, abdomen.

Mon père plantait de la Bintje pour la soupe et de la Stella. Il les coupait en deux en long en gardant un germe à chaque bout.



21.05.2025





Bravo aux écoliers !

Grâce à la collaboration de l'association des chemins de terre, de la mairie, de Mmes Deniaud et Hallier, professeurs des écoles, et le parc Régional Normandie Maine, ils ont planté 220 arbustes.



Avons suivi les conseils de Benjamin Drouet du Parc régional et de Perrine Prével de « Bois bocage »



Nous avons planté à La Guinguette des arbustes à grandes tiges pour se protéger du vent.



Perrine Prével et Anouk Leprévost ont observé la croissance des arbustes : Treize sont morts. Le paillage a été effectué. « Les 3 premières années, les linéaires seront dégagés sur la largeur des copeaux. Là où les chevreuils sont présents, laisser de grandes herbes au-delà des copeaux. Nous vous engageons à arroser dès juin. Il est recommandé d'arroser en une seule fois. 1 litre par plant chaque mois. »

MUSIQUE SAINT BOMER

Cours chant / choral,
Cours batterie,
Cours piano / clavier,
Cours guitare.

Renseignements : saintbaumusical@gmail.com
M. TROUSSIER Alain. Port : 07 71 06 08 60



Fête communale
du 17 et 18
mai 2025



10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

L'amusement en perspective



Brocante

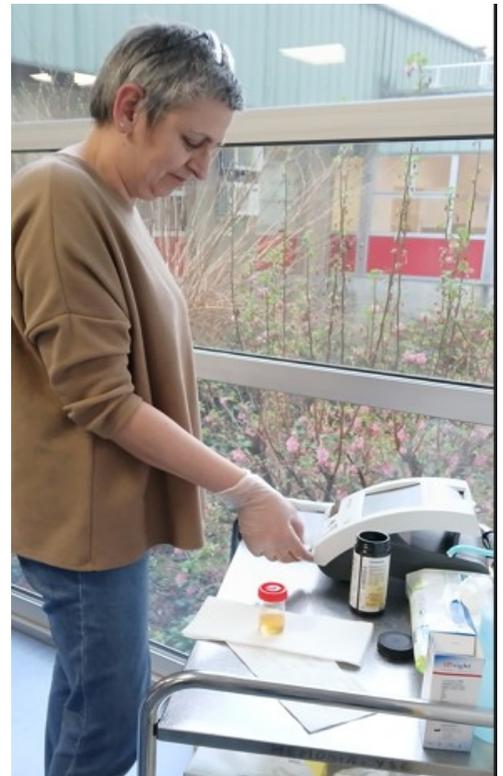
77 exposants pour notre brocante sous un beau soleil printanier, quel rayonnement !



Convivialité assurée



France Rein Normandie



Chaque année, pendant la semaine nationale du rein « SNR », l'association France Rein Normandie/Orne (www.semainedurein.fr) organise des dépistages des maladies rénales, (en collaboration avec les hôpitaux, toutes les structures ou manifestations médicales, et aussi les entreprises qui nous acceptent au sein de leurs établissements). Face au succès remporté annuellement, nous avons à cœur de poursuivre notre combat en informant et sensibilisant le public à ménager ses reins.

Ces dépistages sont gratuits, indolores, anonymes et sans rendez-vous (test urinaire avec bandelettes et prise de tension avec un tensiomètre). Une campagne d'information est organisée quelques semaines avant dans les journaux locaux, les établissements médicaux divers, et la distribution d'affiches, flyers (en mars).

N'hésitez plus, ces dépistages sont très encourageants et vous protègent.

Régine JOUIN

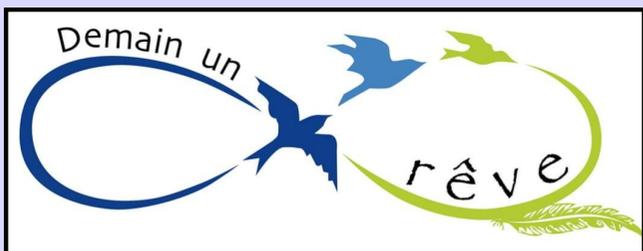
Déléguée France Rein Normandie/Orne

France Rein France Rein Normandie

Normandie
8 rue Germaine TILLION
14000 Caen

06 23 09 67 07





L'association « Demain un Rêve » a organisé un tournoi de pétanque le 24 mai 2025 qui s'est passé dans une belle ambiance humaine et chaleureuse. 28 équipes de tous âges se sont confrontées, chaque joueur est reparti avec son lot, quel que soit le classement. Les membres de l'association remercient tous les généreux donateurs de lots, dont leur sponsor "la boulangerie Besnard de Flers", la mairie de Saint-Bômer et les personnes qui les suivent depuis 10 ans. Les gagnants de ce concours ont été deux jeunes hommes.



Le but de cette association est de collecter des fonds pour aider des personnes souffrant de handicaps. À cette occasion, une remise de don a été faite à Wilfried afin de l'aider dans le financement d'une tablette qui lui permet de communiquer avec les yeux (par son handicap, il ne parle pas et ne peut pas bouger ses bras).

À mettre sur vos agendas comme prochaines manifestations :

Le samedi 15 novembre 2025 après-midi, le concours de belote

et le soir, représentation de théâtre "la troupe d'en fer de la Ferrière aux Étangs"

Le dimanche 16 novembre 2025, l'après-midi, représentation de théâtre "la troupe d'en fer de la Ferrière aux Étangs". A la Salle des fêtes de Saint-Bômer-les-Forges.

Vu les succès des représentations précédentes, cette année la troupe se produira sur les 2 jours.

As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

Assemblée Générale du 12 mars 2025

Bilan financier 2024

Recettes : adhésions 150 € - dons 165 € - concert 254,50 €
Théâtre 758 €, vente de la dernière revue 13 €.

Dépenses : assurance 98,75 € - concert 150 €, théâtre 487,30 €.

AVOIR au 1er janvier 2025 : 3 731,48 €.

Renouvellement des adhésions

Au cours de cette réunion, le montant de
L'adhésion 2025 a été maintenue à 5 €.

Merci pour votre participation.



CONCERT

Le samedi 6 décembre à 17 heures
En l'église de St Bômer se produira la chorale
« ACCORD » de Putanges le Lac
Sous la direction de Petra DESVOIS.

Son répertoire est varié.
En ce début de décembre,
elle interprétera principalement
des chants de Noël



BULLETIN D'ADHÉSION à l'AS. « SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE ST BOMER »

NOM :

Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association « Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer » et verse la somme de
5 € pour ma cotisation annuelle 2025.

Le.....2025 Signature,



La vie de l'Association ADMR

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le lundi 2 juin 2025 en présence des élus et d'une quarantaine de personnes.

Le bilan de l'année 2024 est positif avec un nombre croissant d'heures d'interventions : 16608 H (15986 H en 2023). Le nombre de personnes aidées étant de 136, le nombre de salariés de 17.

L'association locale de St Bômer est gérée par 8 bénévoles : pour ceux et celles qui se sentent concernés par le sujet d'aide à la personne, il est possible de se joindre à l'équipe en place (ne pas hésiter à contacter le président Roland Desdoits, ou la secrétaire Viviane Viollet, ou tout autre membre bénévole, ou le bureau ADMR (tél 02 33 37 17 77).

Deux personnes sont chargées localement de la gestion du parc automobile (voitures ADMR) des salariés : Xavier Viollet et Jean-Paul Renault, lequel Jean-Paul a aussi la charge de l'installation et des interventions à domicile de la téléassistance (aidé par Roland Desdoits).

Lors de l'AG, ont été énumérées les orientations 2025 : la valorisation des compétences des salariés (en 2024 : 14 formations ont été dispensées pour un coût de 4263€ pour l'association), le développement des actions de communication, le tout en s'appuyant sur les orientations de la Fédération ADMR de l'Orne.



L'adjudant Roper évoque les arnaques



Cette année, à la suite de l'AG, l'ADMR avait ouvert à tous (clients ou non) une information sur un sujet qui nous concerne : les arnaques (à domicile, par courrier, par téléphone, par internet...). La gendarmerie de Domfront est intervenue sur ce sujet malheureusement toujours d'actualité, l'occasion de rappeler ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire.

Même si certaines choses semblent évidentes, il est bon de les rappeler : bien fermer ses portes, ne pas ouvrir à « n'importe qui », demander une carte professionnelle aux éventuels démarcheurs, demander un devis avant toute intervention, voir sur internet si l'entreprise a un numéro de SIRET, ne pas hésiter à interroger la mairie ... Mais aussi, ne jamais donner ses références bancaires à tout courrier ou mail vous annonçant un remboursement, se méfier des mails ou textos vous annonçant l'arrivée d'un colis (surtout si vous n'en attendez pas), ne pas répondre aux messages vous proposant un placement à un taux qui n'existe pas... Aujourd'hui, les idées des arnaqueurs, des voleurs, de ceux qui savent profiter de la faiblesse des gens, ne manquent pas, donc il faut être

En fin d'intervention, et comme à l'habitude, le pot de l'amitié a été offert aux personnes présentes.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

Tél. : 02 33 37 17 77 – Fax : 02 33 37 17 77 – www.admr61.fr – admr.stbomer@fedec61-admr.org



BOHAMADANSE

Danses latines, standards et en ligne, il y en a pour tous, le jeudi soir à St Bômer.

Reprise de notre activité **le jeudi 4 septembre 2025 à 20 heures**, à la salle des fêtes de St Bômer.

Venez nous rejoindre avec votre cavalier ou cavalière.

Deux séances de découverte vous seront offertes.

Horaires : 20h à 20h45, débutants

20h45 à 21h10, danses en ligne pour les deux groupes

21h10-22h, deuxième groupe

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Renseignements au : 02 33 37 25 54 ou 06 19 88 63 38

Le président : Georges Gigan





Gym Volontaire St Bômer les Forges



Quelques petites photos de ce dernier semestre 😊

La sortie piscine a été occasionnelle et très appréciée 😊 - sortie plaisir proposée à prix attractif pour les membres et leurs invités 😊

Le temps passe vite, voilà déjà la saison 2024-2025 passée
C'est autour d'une petite corbeille de fruits que nous avons clos le dernier cours de la saison avec Léo.

Pour information, nous serons présents au forum des associations (samedi matin 6 septembre).

Je remercie Béatrice GUERIN (trésorière) et Andrée TATIN (membre active qui gère les clés de la salle, le chauffage quand besoin est, sort le matériel approprié au cours etc...), merci à vous d'être à mes côtés.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

La rentrée se fera Mardi 9 Sept. - N'hésitez pas venez essayer cela n'engage à rien, les cours sont accessibles à tous, chacun/chacune fait à son rythme, le programme s'adapte à toutes et tous.



La Présidente
Béa GENISSEL

Renseignements
Au 06 64 03 60 20 par SMS

la saison pour les Fêtes des Voisins

Le 28 juin..... C'est« la fête des voisins » ! Du Clos des Forges Marie-Jo et Michel nous accueillent pour la 22ème fois... Eh oui ! on ne change rien lorsque ça marche si bien ! Solidarité, convivialité, bonne humeur autour d'un barbecue géant !

22
Ans !

« 22 ! V'là les voisins ! » Heureux de se retrouver et ça se voit ! Merci aux organisateurs et à l'année prochaine !

YOGA à St Bômer

Passage de relais au dojo de Saint-Bômer-les-Forges

Après deux belles années à enseigner le yoga, **Mylène** passe le flambeau à **Anissa**, qui reprendra les cours dès la rentrée de septembre.



□ Mylène remercie chaleureusement la ville pour son accueil et ses élèves pour leur fidélité.

□ **Anissa**, passionnée de yoga depuis 10 ans et installée dans la région depuis 2 ans, est honorée de transmettre à son tour cette pratique qui a transformé sa vie.

□ **Reprise des cours : jeudi 4 septembre à 18h30**

□ Salle du dojo – Saint-Bomer-les-Forges

□ **Inscription obligatoire** auprès d'Anissa
au **06 86 26 09 72**

Rue des Écoles, les voisins



Le Samedi 5 Juillet, c'était la fête des voisins rue des Écoles. Notre cercle s'agrandit avec l'arrivée de Tanguy, Claire ainsi que leurs enfants à notre grande joie !

Les Forges, les voisins



31 voisins des Forges ont été accueillis autour d'une bonne table dans leur scierie par Mr et Mme Foucher Benoit

Un super accueil et une bonne ambiance

École de Lonlay l'Abbaye



Spectacles

Le 16 mai et le 5 juin, les élèves des 3 classes ont assisté aux spectacles « Arc-en-ciel d'Anatolie » et « La saison des ours ».

Liaison GS-CP et CP-CE1

Nous avons passé la journée à l'école de St Bômer. Nous avons fait des ateliers et une chasse au trésor pour découvrir l'école et les maîtresses. L'après-midi, nous sommes allés découvrir le « chemin des écoliers ». Nous sommes prêts pour la rentrée de septembre !



Matinées d'adaptation

Les 10 et 19 juin, les futurs PS de Lonlay sont venus passer une matinée à l'école pour découvrir la classe, les ateliers et les copains.



Projet « Nature et paysages » 2024-2025

Les élèves des 3 classes se sont rendus à la maison de l'eau et de la rivière les 13 et 20 juin. Ils ont pu profiter de l'animation « promenons-nous dans les bois ».



Dans le cadre du projet nature de cette année, les GS-CP ont fait du « land art » (art éphémère avec des trésors de la nature). L'OCCE nous a imprimé les photos des productions sur des bâches que vous pouvez admirer à l'entrée de l'école.

Nous remercions tous nos partenaires : Mairie, CDC, APE, parents bénévoles, ATSEM et AESH.

École de St Bômer les Forges

Fin janvier, les élèves de CP, CE1, CE2, en partenariat avec l'association « chemins de Terre » et Normandie Maine, ont planté des haies bocagères dans St Bômer



Le 7 mars, c'était Carnaval sous le soleil !



10 mars, journée d'intégration au collège Jacques Prevert de Domfront



Projet Land'Art
Les enfants ont réalisé du land'art en se promenant dans le chemin des écoliers et le jardin pédagogique. Puis certaines productions ont été imprimées sur bache



Sortie scolaire à la Fosse Arthour

Avec un intervenant de Normandie Maine pour terminer le projet sur la nature et le paysage



Séjour scolaire à Asnelles pour les CM1 et CM2 du 23 au 27 juin.

Nous remercions les mairies, la CDC, l'APE, La biscuiterie, et l'entreprise Lebaudy pour leur aide financière.



Le Club des Loisirs et de l'Amitié

Assemblée Générale et galette des rois du 23 janvier 2025 :

Le nombre d'adhérents est de : 126 .. Le conseil d'administration est composé de 17 personnes avec 2 nouveaux membres : Francine Levindré et Monique Renault , tous ont été réélus à l'unanimité.. Le bureau reste inchangé.



Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, !! dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié.

Le bureau : Andrée, Jacqueline, Michèle et Roland sont toujours présents pour vous accueillir pour tous renseignements

5 Mai : A.G. Départementale à Bagnoles suivie d'un repas et d'un spectacle.



21 mai : Notre club de St Bômer organise une sortie d'une journée ; Départ 9 h en covoiturage avec 27 personnes présentes, direction Villedieu les Poêles visite de la fonderie des cloches et ensuite direction le Zoo de Champrépus où nous attendait un super repas à la « table du Lion » accueillis par Morgan qui a fait une surprise à Denise pour son anniversaire ,après la visite du zoo, retour à St Bômer vers 18h « Une belle réussite et grande satisfaction pour notre Club dommage que la pluie fût de la partie!! »



3 juin : journée cantonale de la forme à la Nocherie
 après une marche : 162 convives
 dont 47 de St Bômer ont pu apprécier le repas de Patrice et Maryline.



Pause de l'été !!! avant de découvrir le programme du 2ème semestre.....

Vente de gâteaux de l'abbaye au profit de Madagascar : 12 € les grandes btes, 7 € les btes à sucre, les coffrets Madagascar 1 kg = 8 €, commande jusqu'au 15 septembre .
 (nous contacter si intéressé)

Jeudi 4 septembre : reprise du club avec la collation et les anniversaires .

Jeudi 25 septembre : marche Cantonale à Lonlay : 20 €

Lundi 6 octobre : concours de belote à la salle des fêtes de St Bômer

Ramassage et dégustation de Châtaignes (date non fixée)

Vendredi 17 octobre : DINGUE HÔTEL à Condé-sur-Noireau 28 € : de chants, ballets et paillettes, du rire et de la bonne humeur

Lundi 17 novembre : Spectacle revue d'époque des dix pays emblématiques à la scène nationale à Flers: 37 €

Jeudi 11 décembre : repas de Noël du club

Ne pas oublier les voyages organisés par le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire !! Fin juin nous avons le voyage ANCV de Bornes les Mimosas en septembre c'est Mesquer (Guérande) en Loire atlantique et ensuite Rosa en Espagne

L'atelier « travaux manuels » fonctionne tous les mardis AM à 14H 30 salle des Bohamadiens,,se retrouve pour tricoter, faire du crochet...fabriquer des couvertures de laine, mais aussi discuter, passer du temps ensemble...La saison se prolonge jusqu'à fin juillet et se termine autour d'un repas « Au Relais de St Bômer »

Les activités marche, pétanque, jeux de carte et de société, le jeudi tous les 15 jours (semaines paires) salle des Bohamadiens... et les répétitions de chorale tous les mardis de 10H à 12H au CAL à Domfront

KARATÉ



Informations Importantes :

Passage de grade

- Encadré par **Dominique Jouin** et **Patrice Jobard** (moniteurs)

Reprise des cours

- **Lundi 8 septembre à 20h30** : Tai Chi
- **Mardi 9 septembre à 9h** : Kiko (éveil du corps) avec **Dominique Jouin**, notre moniteur
- **Mardi 9 septembre à 19h** : Karaté adultes et enfants

Self-défense

- Activité proposée selon le nombre de participants

Événement à noter

- **Repas dansant le 7 février 2026** → Lieu : Salle des fêtes de **Saint-Bômer-les-Forges**

Contacts

- Dominique Jouin : 06 71 23 15 68
- Béatrice Guérin : 06 65 31 22 73





Association Parents d'Elèves Lonlay / St-Bômer

Qu'est ce que l'APE ? L'APE est un regroupement de parents bénévoles qui œuvre dans le but d'apporter un soutien matériel et humain aux projets de l'école.

Bilan de l'année 2024 – 2025 : Ce semestre, les nombreuses actions * mises en place ont permis aux enfants de pouvoir profiter :

- de sorties pédagogiques tout au long de l'année - ex : journée en lien avec le thème « nature et paysages » à la Maison de l'Eau et de la Rivière pour les classes de la toute petite section au CP. De plus, les enfants de la classe de CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Asnelles en Bessin et l'APE a ainsi versé 2500€ pour ce séjour de 5 jours.

- des sorties spectacle ou cinéma ou théâtre tout au long de l'année
- de nouveau matériel (ex : livres, jouets : briques de lego)

Projet pour l'année 2025 – 2026 : L'APE continue ses nombreuses actions dans le but de divertir les petits et les grands mais surtout d'aider à financer les projets de l'école. Dès la rentrée de septembre, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles : soirée dansante en octobre, chocolats et sapins de Noël, repas au spectacle de Noël, etc....

Chaque contribution financière de l'APE permet ainsi de réduire la participation des familles sur les sorties organisées par les enseignants et soutenir les projets des écoles. Tous les parents sont les bienvenus lors de nos réunions et manifestations. Nous avons besoin de vous !

* Les actions menées ce semestre ont été :

Le repas « carbonade flamande » le dimanche 16 mars à la salle des fêtes de St Bômer. Environ 130 repas ont été servis..
Bénéfice : 875€



Les diverses ventes :

les **oeufs en chocolat** pour Pâques (fabriqués par la boulangerie de St Bomer) avec 75 vendus Bénéfice : env. 900€
les **pizzas** : 1ère fois avec « parachute pizza » le vendredi 13 juin : 124 vendues , avec parallèlement une « **tombola du vendredi 13** » et 57 grilles réalisées. Merci aux généreux donateurs, partenaires : de nombreux sites touristiques et de loisirs de la région et les commerçants et artisans de proximité. Bénéfice : 260€ (pizzas) et env. 750€ (tombola)

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles et des idées de sorties famille pendant l'été.

A très bientôt sur nos manifestations !

Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Murielle, Aurélie, Laëtitia)



le bourg en fleurs



Fête de la Musique

À la Bérardière



La famille Roulleaux Dugage à l'œuvre



Emmanuel et Martha interprètent des chansons du monde



Le groupe rock Sundae Band a électrisé la soirée



Tout Rock en Roll...



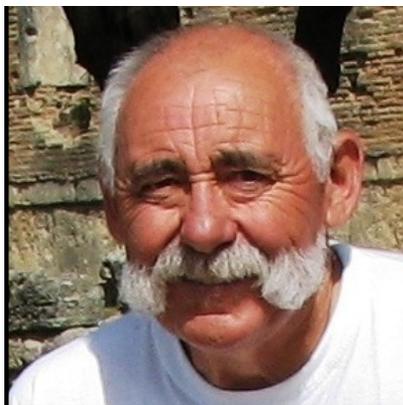


Qu'est-ce qu'un Greeter ?

C'est un **habitant bénévole passionné** par son territoire qui souhaite vous faire découvrir sa ville, son village, ses passions, sa vie de tous les jours...

En proposant des **balades conviviales et gratuites** pour une rencontre et des échanges **hors des sentiers battus**.

Pour toutes autres idées de balades retrouvez-nous sur le site internet : www.greeters-orne-normandie.com



Jean-Claude Margerie, Greeter, vous propose trois balades les 21 juillet, 4 août et 25 août sur différents thèmes au choix des participants, cela peut aller des maisons du bourg avec l'histoire de Saint-Bômer, de la visite de l'église ou une promenade en campagne découverte des manoirs et leur histoire et de l'histoire des Chouans.

Le rendez vous est prévu : place de l'église à 14h30

Pour réserver, s'adresser à l'office de Tourisme de Domfront
tel : 02 33 38 53 97

Les Greeters de l'Orne...



De gauche à droite, haut en bas :

Sylvain AILLARD, Jean-Pierre BERNIER, Bernard BLONDEEL, Daniel BRUNEAU, Nicole CHEVALIER, Philippe CORNU, Dominique COSTENTIN, Pascal DUCREY, Valérie FERRERO, Florine FONTAINE, Catherine FÖRNER, Catherine FRAVALLO, Gillaine GESTIN, Claude GUIBOUT, Claude HERVÉ, Michel LOUVEL, Michel LUCAS, Jean-Claude MARGERIE, Stéphane PAGAC, Frédéric REYNEN, Denis VÉTILLARD

Cette brochure a été réalisée par le service Tourisme 63 du Conseil départemental de l'Orne en février 2024. Elle est éditée à partir des informations et engagements des prestataires touristiques y figurant et n'est pas contractuelle. Tourisme 63 ne peut être tenu pour responsable quant à l'exécution des prestations de service.

Comment ça marche ?

Toutes les balades sont gratuites

Pour réserver une balade, comment ça marche ? (2 options)

OPTION 1 via le site internet des Greeters de l'Orne : www.greeters-orne-normandie.com

1. Sélectionner un Greeter
2. Compléter le formulaire en ligne en mentionnant le / (e) date(s) souhaité(e)s
3. Une réponse vous sera transmise par mail.

Réservation possible toute l'année en fonction des disponibilités des Greeters.

OPTION 2 via cette programmation « Bougez avec des Ornaï(s) passionné(s) en 2024 ! »

1. Sélectionner la / les balade(s) dans cette programmation
2. Réserver auprès des Offices de Tourisme / Bureaux d'Information Touristique partenaires de l'opération Greeters Orne en Normandie jusqu'à la veille de la balade (sauf mention contraire). Les prestataires touristiques se réservent le droit d'annuler les dates de balades.

Réservation possible de fin mars à début novembre 2024 (voir calendrier de balades proposées : p. 7 à 43).

Comment se déroule une balade avec un Greeter ?

Une balade entre un Greeter et un / des visiteur(s) peut durer entre une et quatre heures. La durée, l'itinéraire et les sujets abordés dépendent des passions et des envies du Greeter et de ses visiteurs, de la météo... Une rencontre avec un Greeter est toujours gratuite. Pendant la balade, si des dépenses sont engagées (consommations dans un café...), le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le / les visiteur(s) et vice-versa.

Participants

Le nombre de participants est limité à 6 personnes au maximum par balade.

Point de rendez-vous (communiqué lors de la réservation)

Toutes les balades ont un point de rendez-vous et nous vous recommandons de vous y rendre 15 minutes avant l'heure fixée pour le départ.

Il vous sera communiqué lors de votre réservation par l'Office de Tourisme / Le Bureau d'Information Touristique.

Localisation des balades p. 22-23

1945, il y a 80 ans

La guerre prend fin, les prisonniers rentrent.

En 1941. Les hommes partis à la guerre ne sont pas tous rentrés dans leurs foyers, une partie de ces hommes sont prisonniers des Allemands.

Un inventaire du 3 janvier 1941 nous donne :

36 cultivateurs, propriétaires ou exploitants,

11 salariés agricoles plus tard, il sera ajouté 7 nouveaux salariés,

3 artisans ou commerçants,

Cela nous donne alors 50 personnes en détention. Quelques-uns seront libérés pour différentes causes.

En 1942, ce sont les STO qui partent pour l'Allemagne.

Au moment de la libération, 41 hommes sont toujours en captivité, plus 8 STO.

Le premier rapatrié est Alfred Foulon, né en 1907 ; il rentre le 2 avril 1945. Il exerçait la profession de courtier en chevaux domicilié à la Haute Choiselière, prisonnier au Stalag XII A dans la région de Rhénanie près de la ville de Limbourg. Le camp fut libéré par une unité de chars américains début avril 1945.

Le dernier rapatrié, Eugène Sineux, né en 1904, rentre le 19 août 1945 ; il était agriculteur sur la ferme de la Choiselière. Prisonnier au Stalag I A, dans la région de la Prusse orientale près de la ville de Kaminsk, actuellement en Pologne à 30 km de Kaliningrad, le camp déménage en mars 1945, face à l'avancement de l'armée rouge.

Sur la liste des rapatriés, le plus âgé était **Clément Troussier**, cantonnier qui était né en 1901, le plus jeune était **Marcel Volondat**, ouvrier agricole qui était né en 1922.

La famille Guérin était particulièrement affectée, trois de ses enfants étaient prisonniers, fils de Félix et de Julia Galodé.

Marcel né en 1908 est libéré le 28 juin, **Albert** né en 1914 est libéré le 23 juin et **André** né en 1916 est libéré le 1er août. En 1941, Marcel et André étaient dans le Stalag 1 B en Prusse orientale, ils furent certainement séparés lors de l'avance de l'armée rouge. Albert, lui, était dans le Stalag 3D près de Berlin.

En 1945, les STO libérés sont aussi libérés. Le premier à rentrer est Gaston Doiteau qui rentre le 26 avril, le dernier est Henri Duval qui rentre le 6 juin.

Stalag 1A
intérieur d'un baraquement



Petite histoire du CORBILLARD

À l'occasion du repas des anciens, un questionnaire a ravivé les souvenirs de certains d'entre nous autour d'un élément marquant de notre histoire locale : le **corbillard communal**. Voici l'histoire singulière de ce véhicule, qui a accompagné plusieurs générations.

Une acquisition inventive

Le 8 janvier 1922, le conseil municipal se penche sur un projet de longue date : acquérir un corbillard pour la commune. Les finances locales ne permettent pas un achat dans le commerce. Il est alors envisagé de faire fabriquer ce véhicule par les charrons du village, à condition de leur fournir les éléments roulants et de suspension.

Une calèche est achetée à M. Colombe de Flers pour la somme de **275 francs**, avec l'idée de la transformer en corbillard. Cette transformation est confiée à M. **Vaugeois Joseph** pour **1 500 francs**. Le véhicule est ensuite stationné chez M. **Hochet**, aux Forges.

Un conducteur et des règles précises

Le 20 mai 1922, **Eugène Morin**, de la Benoistière, est nommé premier conducteur. Il doit fournir un cheval doux, de robe sombre (noir ou bai brun), bien brossé, sabots noircis.

Il perçoit **15 francs par transport**, quelle que soit la classe choisie, et **50 francs par an** pour l'entretien du véhicule. Pour les trajets hors commune, une **indemnité de 2 francs par kilomètre aller** est prévue.

Trois classes de service

Un règlement est établi, avec trois classes de transport, selon les moyens ou les volontés des familles :

- **Classe 3** : Sans panache, tentures à franges blanches, caparaçon noir sous le harnais, pas de drap mortuaire. **Tarif : 20 francs**
- **Classe 2** : Panaches simples, tentures à franges d'argent sans pendeloques, 4 cordons du poêle, drap mortuaire. **Tarif : 40 francs**
- **Classe 1** : Panaches doubles, tentures avec pendeloques, 6 cordons du poêle, drap mortuaire. **Tarif : 60 francs**

Nouvelles affectations et un garage

Le 5 mai 1924, **Félix Guérin**, de la Goulande, devient le nouveau conducteur. Ses indemnités sont revues :

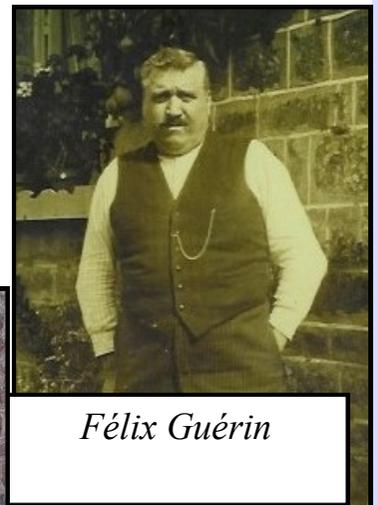
- **15 francs** pour un service en classe 3
- **18 francs** en classe 2
- **20 francs** en classe 1 (En plus des **50 francs annuels** d'entretien)

Enfin, le **22 mai 1925**, un terrain est acheté à M. **Furon** afin de construire **un garage pour le corbillard et une buanderie pour l'instituteur**.

Une relève régulière des conducteurs

Le **12 septembre 1927** : **Eugène Nobis**, de Vaugeois, remplace Félix Guérin. Les indemnités évoluent :

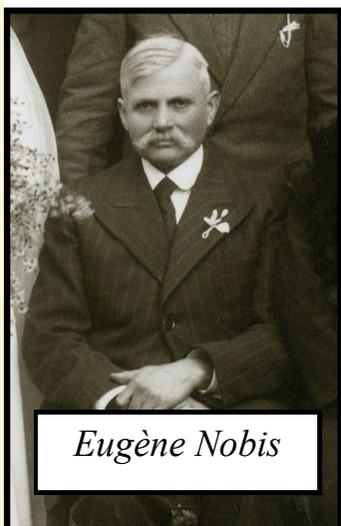
- **30 francs** pour un convoi en 3^e classe,
- **35 francs** en 2^e classe,
- **50 francs** en 1^{re} classe. Pour les convois hors commune, il perçoit **4 francs par kilomètre aller**. Les tarifs sont ensuite **bloqués jusqu'au 1^{er} septembre 1930**.



Félix Guérin



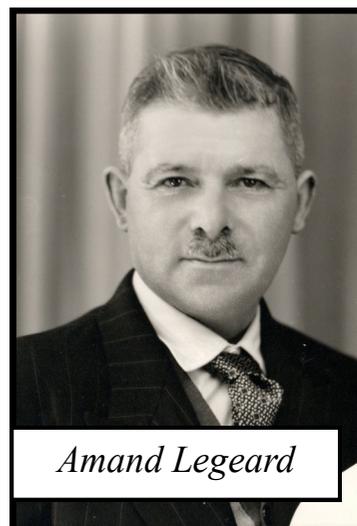
Garage du corbillard



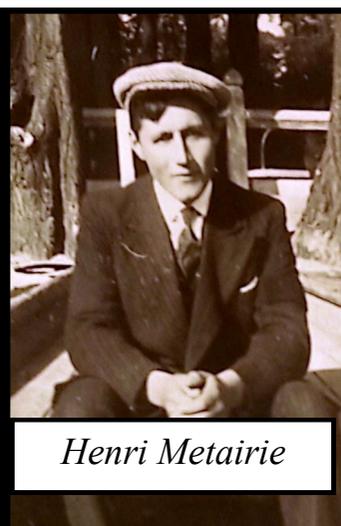
Eugène Nobis



Raymond Duval

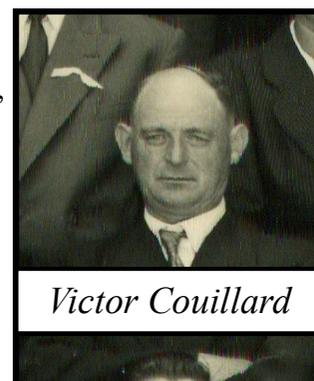


Armand Legéard



Henri Métairie

- o **Le 22 mai 1928** : Raymond Duval est nommé en remplacement d'Eugène Nobis, parti s'installer à Notre-Dame-du-Rocher. Les indemnités restent inchangées.
- o **27 juin 1937** : Les montants sont révisés :
- o **35 francs** pour la 3^e classe,
- o **50 francs** pour la 2^e,
- o **60 francs** pour la 1^{re} classe.
- o **Le 26 janvier 1940** : Armand Legéard, de la Touche, prend la relève de Raymond Duval, mobilisé par la guerre. Les indemnités de 1937 sont **maintenues pendant les hostilités**.
- o **Le 1er juillet 1945** : Henri Métairie, du Grand-Mesnil, succède à Armand Legéard. Les indemnités restent conformes aux articles de **1928 et 1937**.
- o **Le 1er avril 1947** : Victor Couillard, domicilié au Hutrel, devient conducteur à son tour.
- o **Le 13 décembre 1957** : Henri Métairie reprend du service en remplaçant Victor Couillard, démissionnaire.
- o **Le 17 décembre 1961** : Jean Dauverné succède à Henri Métairie, également démissionnaire.



Victor Couillard



Jean Dauverné

Les dernières années du service communal

- **Le 2 novembre 1963** : L'indemnité par convoi est portée à **45 nouveaux francs**.
- **De 1966-1967** : Les **derniers convois funéraires** sont réalisés... avec la **2CV de Jean Dauverné** ! Une image insolite qui reste gravée dans la mémoire des anciens.
- o **Février 1967** : Le corbillard, devenu vétuste, est jugé inadapté. Le conseil municipal **décide de supprimer l'emploi de conducteur**. Des devis sont alors sollicités auprès des Pompes funèbres générales.

Fin d'un symbole

17 avril 1970 : Le corbillard est **vendu aux enchères**. Il est acheté par **Jean Leverrier**, boucher à Domfront (21, place Saint-Julien). Mais l'histoire se perd à partir de là : la mère de M. Leverrier refusant la présence du corbillard chez elle, il est ensuite **revendu à un brocanteur**. Sa trace se perd définitivement.

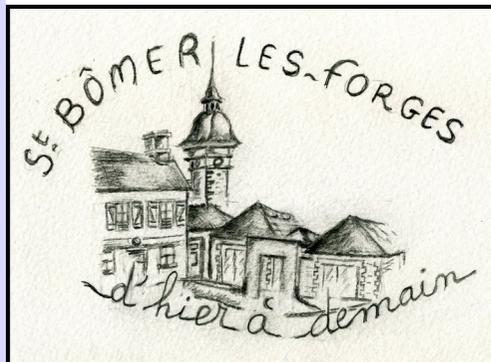
Un héritage ancré dans la mémoire collective

Ce corbillard, avec ses conducteurs successifs et ses évolutions au fil des décennies, a marqué la vie de notre commune. Il reflète une époque où la **solidarité locale**, le **respect des défunts** et la **dignité dans la simplicité** étaient au cœur du service public, jusque dans l'accompagnement funéraire. Aujourd'hui disparu, il reste un **symbole de proximité et d'humanité**, inscrit dans le patrimoine immatériel de notre village.

Journées du Patrimoine

Les 20 et 21 septembre 2025 à la Bérardière

*Le Château sera ouvert au public et dans les communs,
par l'association « Hier à Demain »*



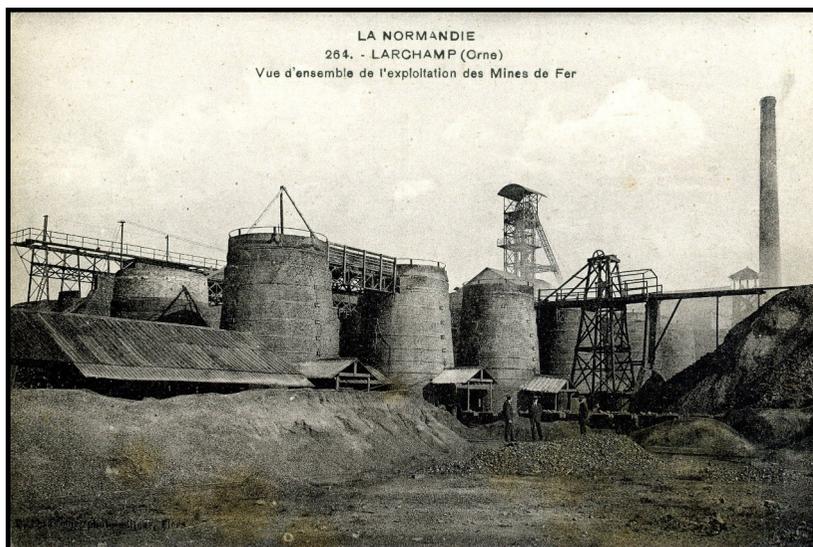
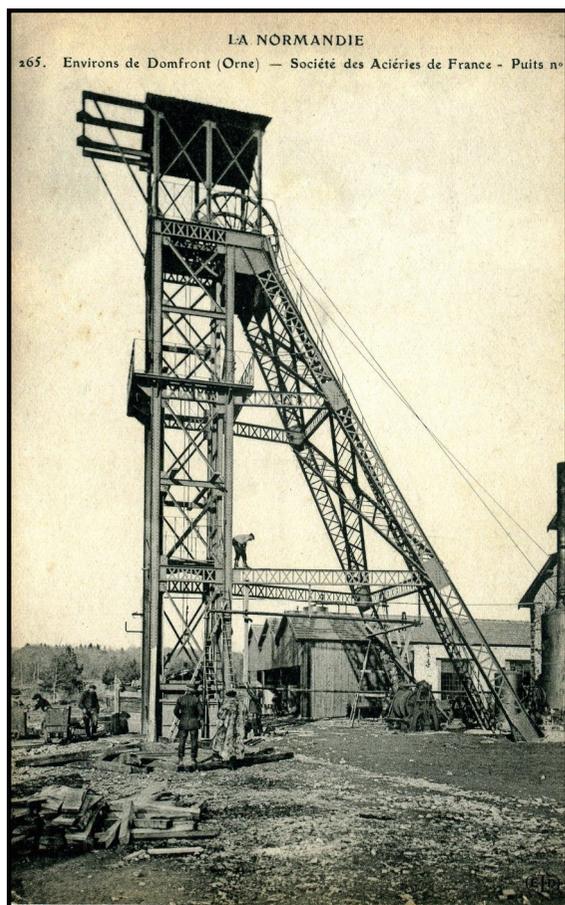
Une exposition sera consacrée aux Mines de Saint-Clair, de la Ferrière et de Larchamp.

Une importante collection de cartes postales et des photos collectées seront exposées, ainsi que du matériel de mineurs.

Deux anciens mineurs seront présents le dimanche, ils témoigneront de leur vie.

Horaires le samedi de 13h à 18h, le dimanche de 10h à 18h

Un aperçu des cartes postales exposées



Hier à Demain

Une nouvelle revue a été imprimée, elle reprend l'exposition de 2024 sur les commerces disparus.

Elle sera proposée à la vente lors de la Journée du patrimoine à la Bérardière, au prix de 10€.

Des précédentes éditions quelques exemplaires sont encore disponibles dont : *Les Conscrits de St Bômer*, *L'histoire des maisons du bourg*, *Et la vie au village des Forges*.



EXPO 2024

LES COMMERCES DISPARUS

Par l'association

« Saint Bômer les Forges d'hier à demain »



La vie au village des Forges

De 1800 à 1950



Association « Saint Bômer les Forges d'Hier à Demain »



Collecte de photos des conscrits de Saint Bômer

Saint Bômer les Forges



Le Bourg

Histoires des maisons

Une photo trouvée dans un tiroir



Creusez vos méninges pour trouver un de vos ancêtres sur cette photo

Avec des pistes:

La photo est de 1920 à 1922, il doit y avoir les trois années de communiantés nés en 1908-1909 et 1910.

Le curé au centre de la photo est l'Abbé Terrier, décédé en septembre 1922.

Devant la flèche, peut-être Georges Gagnon né en 1910 ?

Si vous avez trouvé, merci de communiquer à Louis Quillet ou Jean Claude Margerie

APPLICATION LOCALITI

Votre Mairie vous offre la possibilité d'être informé en temps réel des activités de la commune grâce à cette application à installer sur votre smartphone.

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti ! La mise en place de cette application mobile Localiti pour vous permettre, en temps réel, de consulter les dernières informations publiées sur notre site : actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement les mises à jour !

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte ! Téléchargez l'application dès à présent : APP STORE ou GOOGLE PLAY



Localiti
Votre information locale en temps réel

Votre mairie a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la **gratuitement** et sans nécessité de vous créer un compte !



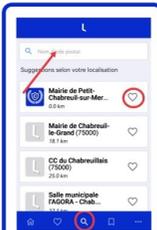
The smartphone screen shows the app's main interface for 'Mairie de Petit-Chabreuil-sur-Mer (75000)'. It includes a profile picture, social media icons, and buttons for 'Signalement' and 'Contact'. Below, there's an 'Informations' section with a news item about a council meeting and a notice about the secretary's absence.

Comment ça marche ?



Scannez le QR code pour télécharger **gratuitement** l'application mobile

1



Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris »

2



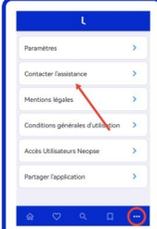
Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets »

3



Contactez votre Mairie et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes

4



Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic !

5





Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire part à la Commission Communication :



Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

À toutes les associations :
 penser à faire des photos
 envoyez votre article au plus vite
 Vous pouvez envoyer vos photos, documents
 directement à la mairie :
mairie.stbomer@orange.fr



Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie
 Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi, mardi et vendredi : de 9 h à 12 h
Jeudi de 15h à 18h30

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjointes :

Lundi de 11 h à 12 h : Mr LERALLU Didier, Maire,
Mardi de 11 h à 12 h : Mme GUERIN Béatrice, 3ème adjointe,
Jeudi de 16 h à 17 h : Mme RIFLET Virginie, 1ère adjointe,
Jeudi de 17 h à 18h30 : Mr LERALLU Didier, Maire,
Vendredi de 11h à 12h : Mr LOUVEL Michel, 2ème adjoint.

Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
 16 H 30 – 18 H 30
 à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
 En tapant
 « Saint Bômer les Forges ».
 Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10H00-12H00 14H00-17H00	9H00-12H00 14H00-18H00
MARDI	14H00-17H00	14H00-18H00
MERCREDI	14H00-17H00	14H00-18H00
JEUDI	Fermée	
 VENDREDI	14H00-17H00	14H00-18H00
SAMEDI	9H00-12H00 14H00-17H00	9H00-12H00 14H00-18H00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants
 Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14H00-17H00	14H00-17H00
VENDREDI	14H00-18H00	14H00-17H00
SAMEDI	9H00-12H00 14H00-18H00	9H00-12H00 14H00-17H00